Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a fait faire la course aux chevaux et il a préféré les chevaux [endurants et] performants [ayant au minimum cinq ans].

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a fait faire la course aux chevaux et il a préféré les chevaux [endurants et] performants [ayant au minimum cinq ans]. »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Ce hadith enseigne qu'il est permis de faire faire la course aux chevaux et de varier les distances de course selon leurs catégories, leur puissance et leur endurance. En effet, certains chevaux sont plus enthousiastes et plus endurants au galop et à la course que d'autres. Ainsi donc, on définit et on donne une distance qui sied à chacun.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64639

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee